REPUBLIQUE TOGOLAISE

APPELER LE 111

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

16 novembre 2022

FILIERE COTONNIERE AFRICAINE:

DES ACTEURS DE HUIT PAYS ECHANGENT SUR LES INFESTATIONS DES JASSIDES

Lomé, 16 nov. (ATOP) - Le Togo abrite, les 16 et 17 novembre à Lomé, une réunion des chercheurs des filières cotonnières africaines des huit pays membres du Programme régional de production intégrée du coton en Afrique (PR-PICA).

M. Kojanne (au micro) prononçant son discours

Les participants

Cet événement international réunit les présidents des interprofessions cotonnières, les directeurs généraux des sociétés cotonnières, les présidents et directeurs généraux des sociétés coopératives de producteurs du coton. Les directeurs des institutions de recherches, les représentants des sociétés cotonnières et organisations de producteurs de coton, et les membres et chercheurs du comité de pilotage du PR-PICA sont également présents à la réunion.

L'objectif est de comprendre l'ampleur des dégâts des Jassides parasites, nuisibles aux cotonniers afin de contenir cette situation qui fait peser de graves menaces sur la production cotonnière et sur les revenus des acteurs de la chaîne de valeur. La réunion

permettra aux acteurs de la filière coton d'échanger et de partager les expériences sur les questions de production du coton en Afrique. Les chercheurs des différents pays vont restituer les résultats d'expérimentation et faire des propositions de recommandations sur le phénomène d'infestation des jassides dans la sous-région.

Le président du PR-PICA, Kojane N'Diamoi a expliqué que « les attaques des jassides constituent une réelle menace pour nos pays déjà fragilisés par d'autres contingences exogènes et endogènes qui handicapent nos filières respectives. Je pense, entre autres, au dérèglement climatique et à l'augmentation des prix des intrants agricoles ». Il a souhaité que de ces assises sortent des mesures spécifiques et applicables directement sur le terrain pour endiguer le phénomène et répondre à l'inquiétude des producteurs de coton.

Le directeur général de la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT), Martin Drevon a relevé que l'attaque des jassides remonte au mois de septembre 2022, mais a évolué de façon graduelle selon les pays, et impacte gravement le développement et la production du cotonnier. Les dégâts, d'après lui, sont globalement estimés à environ 30 à 35% de la production au niveau sous régional, au Togo précisément, ils sont estimés entre 10 et 15%, et sont plus ressentis dans le nord du pays.

Les pays membres du PR-PICA sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Les jassides sont des insectes ravageurs, piqueurs-suceurs du cotonnier et d'autres plantes ou légumineuses. Ils attaquent de façon persistante tout le cycle cultural malgré les traitements à travers les insecticides et impactent négativement la productivité.
ATOP/KYA/TD

ECHOS DE LA CAPITALE

L'AMBASSADRICE DE FRANCE AU TOGO FAIT SES ADIEUX AU PREMIER MINISTRE

Lomé, 16 nov. (ATOP) - L'ambassadrice de France au Togo, Mme Jocelyne Caballero, en fin de mission, est allée faire ses adieux au Premier ministre, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, le mardi 15 novembre au siège du gouvernement à Lomé.

Mme le Premier ministre (à droite) et Jocelyne Caballero

Au sortir de l'entretien avec le Premier ministre, la diplomate française a indiqué à la presse, avoir dressé avec Mme Tomégah-Dogbé, le bilan de ses actions menées au Togo.

Pour Mme Caballero, son gouvernement a mené ensemble avec le gouvernement togolais des activités couronnées de succès. « Nous avons constaté des avancées dans plusieurs domaines, notamment dans le domaine de la décentralisation, domaine dans lequel nous apportons notre soutien au Togo pour former les élus locaux et

les administrations ; dans le domaine de l'eau qui est particulièrement exemplaire pour répondre aux exigences de l'accès à ce service essentiel pour la population, notamment dans la région des Savanes, mais aussi dans les centres urbains », a relevé Mme Caballero. « Nous sommes aussi engagés à Lomé et dans 53 villes du Togo, dans le domaine de l'accès à l'électricité ; dans le domaine des pistes rurales ; des retenues Collinaires, qui permettent d'assurer une agriculture durable, y compris pendant la saison sèche, en sécurisant les ressources en eau », a poursuivi Jocelyne Caballero.

Sur le plan diplomatique, la diplomate a laissé entendre que la dynamique de la relation bilatérale est excellente. Cette relation, d'après elle, a été relancée en avril 2021 par le président Faure Gnassingbé lors d'un entretien avec son homologue Emmanuel Macron. Pour Mme Caballero, ces relations ont été ensuite nourries par un dialogue parlementaire. La diplomate a enfin exprimé sa joie et son émotion vis- à- vis du peuple togolais. « Le Togo m'a adopté. Le Togo, j'y ai rencontré de très nombreuses personnes, responsables institutionnels, mais aussi de simples citoyens, en me déplaçant à travers le pays, du sud au nord et du nord au sud ; à travers aussi les projets que nous avons dans l'ensemble du pays et toutes ces personnes m'ont initiée aux secrets du Togo et je le garderai, non seulement dans mon cœur, mais je suis certaine que des liens humains qui se sont forgés, demeureront », a confié Mme Caballero. ATOP/JV/BA

FORMATION « ALTERNANCE » DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE :

LES ACTEURS DES DIX ETABLISSEMENTS RETENUS POUR LA PHASE PILOTE EN SEANCE DE TRAVAIL

Lomé, 16 nov. (ATOP) - Les acteurs des dix établissements d'Enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP) retenus pour la phase pilote (2022-2023) de l'implémentation de formation « Alternance » sont en séance de travail du 16 au 19 novembre à Lomé.

M. Assedi (micro) ouvrant les travaux

Vue partielle des participants

La formation « Alternance » est fondée sur une phase pratique et une phase théorique. Ce système permet de concilier le travail en entreprise et la formation théorique, en vue de faciliter le développement des compétences théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice du métier.

, Cette séance de travail permettra aux participants d'apporter des approches de solutions aux difficultés rencontrées au cours de la première année de la phase pilote notamment celles liées au recrutement des apprenants et la rentrée pédagogique. Elle servira aussi de cadre pour aplanir les difficultés liées au placement en stage des apprenants et proposer des mécanismes visant à renforcer le partenariat public/privé en

matière de développement des compétences techniques et professionnelles dans les centres pilotes d'implémentation de la formation « Alternance ». La rencontre devra également plancher sur les stratégies pouvant amener les centres pilotes à contribuer efficacement au développement de leurs localités respectives.

Les travaux seront exclusivement consacrés aux rapports des différents responsables des établissements pilotes sur les difficultés et insuffisances relevées lors de la phase pilote en cours, suivis des échanges pour le recensement et l'harmonisation des approches de solutions.

Pour le directeur de cabinet du ministère délégué chargé de l'Enseignement technique et de l'Artisanat, Ikélé Kossi Assédi, le système formation « Alternance » est mis sur pied pour apporter une contribution à la problématique de l'inadéquation emploi/formation. Il a invité les participants à œuvrer pour la réussite de cette phase expérimentale, en vue de faciliter la généralisation de ce système à compter de la rentrée scolaire prochaine, dans les autres établissements et centres de formation.

La rencontre constitue également une opportunité pour les directeurs d'établissements d'Enseignement techniques et de la formation professionnelle de présenter les rapports de fin d'année scolaire 2021-2022. La cérémonie d'ouverture de la séance de travail s'est déroulée en présence du directeur de la formation professionnelle et de l'apprentissage, Nicoué Sélom Jean-Baptiste. ATOP/AR/BA

PROMOTION DES ENTREPRISES LOCALES :

LES RESPONSABLES DES TPME INFORMES SUR LES OPPORTUNITES OFFERTES PAR LE GOUVERNEMENT

Lomé 15 nov. (ATOP) - Le ministère du Commerce de l'Industrie et de la Consommation local a organisé en présentiel et en visio-conférence, un panel de discussions avec les responsables des Très petites, petites et moyens entreprises (TPME) sur les opportunités que leur offre le gouvernement pour leur promotion, le mardi 15 novembre à Lomé.

Les panélistes

Des entrepreneurs

Placée sous le thème « Quels traitements préférentiels en faveur des TPME pour booster la consommation locale ? », cette rencontre a pour objectif d'échanger avec les TPME sur les voies et moyens à adopter pour leur émergence.

Le panel de discussions a été co-animé par le directeur de la législation fiscale et du contentieux à l'Office togolaise des recettes (OTR), Konlani Kampatibe, la directrice générale du Fonds d'appui à l'initiative économique jeune (FAEJ), Sahouda-Gbadamassi Mivedor, la représentante résidente de l'UEMOA, Aminata Lo-Paye, le conseiller du

ministre en charge de la promotion de l'investissement, Pierre Ivan Houessou et Mme Ayélé Ekoue Amégnran du ministère du commerce.

Ces panelistes ont relevé tour à tour les atouts qu'offrent leurs structures aux jeunes entrepreneurs. Il s'agit entre autres, des opportunités de renforcement de capacités, d'encadrement et de facilitation au financement qu'offre le ministère en charge du Développement à la base à travers le (FAIEJ), la promotion des entreprises locales et des produits locaux et l'accessibilité des informations relatives aux TPME. Les participants ont été informés que le gouvernement a mis à la disposition des jeunes entrepreneurs 25% des marchés publics, d'un guichet au niveau de l'OTR, d'un allégement des charges fiscales (réductions d'impôts) et une facilitation en matière de la tenue et obligation comptable. Dans cette même logique, le gouvernement encourage la promotion des centres de gestion agréés qui offrent aux adhérents 40% de réduction d'impôts sur les 4 premières années et un armistice de contrôle fiscal sur 3 années. Les mêmes avantages de réduction fiscale sont accordés aux entrepreneurs qui sont affiliés aux structures publiques d'encadrement, notamment le FAIEJ, l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB) et la Délégation *à l'organisation du secteur informel* (DOSI).

Au cours des échanges, les participants ont proposé des approches de solutions dont la création d'une plateforme pour échanger les informations et les connaissances.
ATOP/MG/SED

RENFORCEMENT DE CAPACITES EN MANAGEMENT ET LEADERSHIP :

L' UCRM LANCE SES ACTIVITES DE LA FORMATION A LOME

Lomé, 15 nov. (ATOP) – Les activités de la formation des délégués de l'assemblée consulaire de l'Union des chambres régionales de métiers (UCRM) sur le renforcement de capacités en management et leadership sont officiellement lancées le mardi 15 novembre à Lomé.

Les participants

Mr Assedi prononçant son discours

Débutée le 14 novembre, cette formation de 8 jours est initiée par le ministère délégué chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat. Elle vise à améliorer les conditions de travail et de fonctionnement de l'URCM dans la légalité de règles de l'art dans l'exercice de l'union. Il s'agit aussi de permettre aux acteurs du monde des métiers d'être compétitifs afin d'éviter les difficultés rencontrées par le passé.

Ces délégués suivent des communications portant entre autres sur les relations interpersonnelles ; le management et l'organisation des réunions ; le management d'équipement et leadership ; et la communication non violente. Ils devront aussi maitriser

les procédures et techniques de gestion du capital humain, renforcer leur connaissance sur l'organisation des réunions, le management d'équipe et de leadership.

Le directeur de cabinet du ministre en charge de l'Artisanat, Assedi Ikélé Kossi a rappelé que l'artisanat est un domaine important et porteur pour le développement économique du pays. Il a exhorté « Les artisans à mettre à profit toutes les formations qu'ils reçoivent afin de sortir la tête non seulement de l'eau, mais aussi pour l'épanouissement des artisans et artisanes ». M. Assedi a indiqué que le choix de ces thèmes est basé sur les difficultés entre autres, la non maitrise de la rédaction des documents administratifs (compte rendu, rapports, procès-verbaux) ; l'organisation des réunions ; et les difficultés de communication dans les chambres de métiers. « Ces difficultés sont souvent source des conflits entre les membres des chambres de métiers » a ajouté M. Assedi.

Le président de l'UCRM, Issa Mohamed a dit compter sur la responsabilité des membres présents à cet atelier pour apporter des changements dans la manière de faire de l'Union et le succès de leur mandat qui a débuté en mai dernier. ATOP/KN/SED

10e CONGRES ORDINAIRE DE L'UNATROT :

FOMBO SENA ELU NOUVEAU PRESIDENT

Lomé, 16 nov. (ATOP) - L'Union nationale des transporteurs routiers du Togo (Unatrot), a tenu le samedi 12 novembre à Lomé, son 10e congrès ordinaire, à l'issue duquel, M. Séna Fombo est élu nouveau président. Il succède à El Hadj Chérif Aklesso Amah.

Le ministre Atcha-Dédji (1er de la droite) et le président Fombo

Outre l'élection du président, le vice-président, Homeku Yawovi Jean a été aussi élu. Selon le statut de l'union, le président est chargé de compléter les autres membres du bureau.

Le congrès a réuni plusieurs délégués de l'UNATROT venus de toutes les préfectures du Togo pour prendre part à l'évènement. Cette mobilisation témoigne de l'importance que les délégués accordent à leur organisation. Les transporteurs routiers ont également adopté les rapports moral, des activités et financier du mandat passé.

Le nouveau président, Séna Fombo, actuel adjoint au maire de la commune Ogou 2 est aussi le directeur général de la société Kalako est chargé de mettre en place son bureau pour un mandat de 5 ans renouvelable une seule fois.

Le ministre des Transports routiers, aériens et ferroviaires, Affoh Atcha-Dédji, a exhorté les délégués à œuvrer davantage pour le bonheur de l'organisation. Le ministre a indiqué que « le gouvernement a entamé de profondes réformes dans le sous-secteur des transports routiers qui prend en compte les infrastructures et les services de transports routiers ».

M. Atcha-Dédji a évoqué la révision du cadre juridique de ce sous-secteur par son département ministériel pour mieux l'encadrer et susciter l'émergence de véritables entreprises de transport routier.

Le nouveau président Fombo s'est engagé devant ses pairs à restaurer la confiance entre les transporteurs et entreprendre des réformes en vue d'assainir l'organisation. Il a promis renforcer le partenariat public-privé au bénéfice des membres.

M. Fombo a axé sa mandature autour d'un projet de société qui sera assuré par des personnes chevronnées, rompues à la tâche dont les parcours professionnels sont sans reproches. « Ce sont des personnes dont le mérite est reconnu de tous », a affirmé le nouveau président. Il a promis faire des propositions concrètes pour redresser l'UNATROT.

Créée en 1963, l'UNATROT est une faitière des organisations syndicales des transporteurs routiers du Togo. Elle a pour objectifs d'œuvrer à la professionnalisation du métier de transport routier ; participer activement au développement socio-économique du pays ; renforcer la capacité des membres en organisant des séminaires et participer aux conférences traitant des questions de transport routier, de sécurité et de prévention routière. Elle se présente aujourd'hui comme la principale organisation patronale du secteur des transports routiers au Togo. ATOP/KYA/TD

NOUVELLES DES PREFECTURES

ZIO:

DES CONSEILLERS MUNICIPAUX FORMES SUR LA GOUVERNANCE LOCALE A TSEVIE

Tsévié, 15 nov. (ATOP) - Quarante-deux maires, secrétaires généraux et conseillers municipaux de douze communes de la région Maritime ont pris part, les 15 et 16 novembre à Tsévié, à un atelier sur l'administration communale, la participation citoyenne et la redevabilité.

Maires et consiellers municipaux

Cette formation est à l'actif du Programme décentralisation et gouvernance phase IV (ProDeG IV) du service Allemand de coopération (GIZ). Elle entre dans le processus de renforcement des capacités des élus locaux en vue de leur permettre d'exercer de manière efficace leurs prérogatives et d'améliorer leur performance en termes de fourniture des services publics de qualité aux citoyens.

Cet atelier attend amener l'administration communale à être plus efficace, participative, inclusive et transparente. Il s'agit spécifiquement de partager avec les participants, les nouvelles stratégies de gestion administrative des communes, de leur permettre de rendre compte régulièrement des actions et à élaborer les différentes politiques communales de manières participatives.

Les participants ont été édifiés, entre autres, sur les rôles et responsabilités des élus locaux, la redevabilité, le processus d'élaboration/validation et suivi des actes communaux, la participation citoyenne et la culture de la paix.

La première adjointe au maire de la commune Zio1, Mienso Mablé a expliqué que les élus locaux ont la charge de gérer la destinée des communes. C'est pourquoi, dit-elle,

cette formation leur permettra de jouer pleinement leurs rôles avec efficacité pour le développement des communautés.

La même formation se déroulera également, dans les jours à venir, dans les autres régions du pays. ATOP/AKM /BA

HAHO :

LANCEMENT OFFICIEL DE LA 4e CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION DU SOJA ET SES DERIVES A NOTSE

Les acteurs de la filiere Soja

Notsè, 16 nov. (ATOP) - Le Conseil interprofessionnel de la filière Soja (CIFS-Togo) a lancé officiellement, le mardi 15 novembre à Notsè, la 4eme campagne de commercialisation du Soja et ses dérivés (2022-2023). Durant cette campagne, le prix du kilo du soja et ses dérivés est fixé à 300 FCFA au Togo.

Placée sous le thème « *La filière Soja du Togo, une synergie des acteurs pour une filière durable* », cette campagne entend harmoniser le prix d'achat du Soja et réduire les fuites de capitaux aux détriments des producteurs. Il s'agit également de stimuler au sein de la chaine producteurs-acheteurs, une synergie et des réflexions pour l'amélioration des rendements de la filière au Togo.

Dans un protocole inter professionnel, les membres de la Fédération nationale des coopératives de producteurs de Soja (FNCPS) s'accordent à la vente du Soja et ses dérivés à 300 FCFA le Kg aux membres des associations nationales des commerçants et exportateurs (ANCES) et à ceux des Associations togolaises de transformateurs de Soja (ATTS) durant la période cette campagne. Une commission de veille de prix est mise en place pour contrôler et s'assurer de la commercialisation du produit à la valeur co-déterminée.

Selon le président du CIFS-Togo, Kadzakadé Komlan, le prix d'achat du Soja pour la campagne 2022-2023 a été fixé en fonction des aléas climatiques et des retards dans la production dans les régions Maritime et des Plateaux. Il a rassuré les producteurs du rôle de la commission de contrôle des prix pour stabiliser la commercialisation du Soja sur le marché.

Le directeur des Comptoirs agricoles du terroir (CAT) Sarl, Tewou Dodji a expliqué que les aléas climatiques ont entrainé au cours des campagnes agricoles précédentes et celle-ci, une faible productivité, une forte demande et la cherté des matières premières. Il a lancé un appel à la formation des producteurs pour une bonne productivité et une utilisation efficiente des intrants, la maitrise des techniques culturales et surtout la mécanisation de l'agriculture.

L'administrateur des finances au ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale, Paul Koka a salué la volonté des participants à faire de la filière soja un commerce porteur pour le Togo. Il a ajouté que le chef de l'Etat Faure Gnassingbé

entend poursuivre les reformes agricoles pour redonner plus d'opportunités aux producteurs.
ATOP/YM/BA

PROTECTION DES DROITS ET INTERETS DES CONSOMMATEURS SUR LE MARCHE DE COMMUNICATION ELECTRONIQUE :

DES REPRESENTANTS DE DEFENSE DES DROITS DE CONSOMMATEURS SENSIBILISES A KARA

Kara, 16 nov. (ATOP) - Des membres de la Ligue des consommateurs du Togo (LCT) et de l'Association togolaise des consommateurs (ATC) ont été sensibilisés, le mardi 15 novembre à Kara, sur les procédures de réclamation et sur les actions mise en œuvre dans le cadre de la protection des consommateurs.

Les participants ont posé en famille

Organisée par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), en partenariat avec les associations de protection et de défense des droits des consommateurs, cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une tournée nationale d'information et de sensibilisation des membres de défense des droits des consommateurs.

L'objectif est d'amener les participants à se familiariser avec les mesures adoptées par l'ARCEP pour assurer la protection des consommateurs au Togo. Il s'agit également de les renseigner sur les différentes procédures d'adressage de plainte et réclamation des consommateurs vis-à-vis de l'ensemble des opérateurs.

Les participants ont suivi une présentation sur les missions et attributions de l'ARCEP et la dernière décision adoptée par l'ARCEP dans le cadre de la promotion des droits et intérêt des consommateurs. Ils ont pris connaissance des questions de procédure de sanction vis-à-vis des opérateurs en cas du non-respect de leur cahier de charge, ainsi que la problématique de la qualité de service.

L'assistance lors de l'ouverture

M. Tata (micro en main) livrant son mot de circonstance

Le premier adjoint au maire de la commune Kozah 1, Tata Kèlem Padabo a exhorté les participants à faire tache d'huile de différentes informations reçues au sein de la population à la base pour l'atteinte des objectifs visés.

Le directeur des affaires juridiques et de la protection des consommateurs à l'ARCEP, Kadiri Ouro-Agoro a indiqué que la protection des droits et intérêts des consommateurs est un point cardinal dans la stratégie de son institution. C'est pour cette raison, explique-t-il, que cette tournée nationale est initiée. ATOP/BAK/AR

---------- ----------

KOZAH :

LA 12ème EDITION DE LA FOIRE 3CK 2022 LANCE

Kara, 16 nov. (ATOP) - La 12ème édition de la foire Carrefour Commercial et Culturel de Kara (3CK) prévue du 16 au 31 décembre prochain, a été lancée le mardi 15 novembre à Kara.

Les parties prenantes (vue partielle)

M. N'lowa (micro en main) plaçant son mot

Initiée par le comité d'organisation de 3CK, la cérémonie de lancement a été présidée par le secrétaire général de la préfecture de la Kozah, N'lowa Kokoutsé en présence du promoteur, Batchassi Ignace. Cette 12e édition, placée sous le thème « La consommation des produits locaux, une participation citoyenne au développement », s'inscrit dans la redynamisation de l'économie locale. Les activités de la foire Carrefour Commercial et Culturel de Kara (3CK) reprennent après deux années de suspension due à la pandémie de Covid 19.

Il s'agit pour les promoteurs de chercher de nouvelles stratégies pour améliorer la qualité des installations afin d'offrir aux opérateurs économiques, un espace plus convivial d'échanges commerciaux, économiques et culturels de fin d'année.

Cette foire sera meublée entre autres par des expositions des produits locaux, d'art, des spectacles, des conférences sur les thèmes d'actualité en lien avec le développement culturel, ainsi que des rencontres B2B et des cross-countries.

Pour le chargé du marketing et du relationnel, Datagni Sifa, un espace sera dédié particulièrement aux produits locaux en adoptant une discrimination positive au niveau des prix de stands pour que tous les artisans présents se sentent concernés par l'évènement. Il a fait savoir que le choix du thème pour cette année est motivé par l'engagement de 3CK, à accompagner les efforts du gouvernement afin d'amplifier les actions de ce dernier au niveau local.

Le secrétaire général de la préfecture de la Kozah, N'lowa Kokoutsé a salué l'initiative des promoteurs qui cadre avec les ambitions du chef de l'Etat, en matière de promotion de l'économie nationale à travers la valorisation des produits locaux. Il a

exhorté l'ensemble de la population et les divers acteurs commerciaux et culturels à la cohésion sociale et à la paix pour le succès de cette activité.

Le directeur régional du commerce de la Kara, Oganto Kokou a souligné que le thème de la foire répond aux priorités du gouvernement dans sa recherche à faire de la production, la transformation, la commercialisation et la consommation des produits locaux, un pilier de la densification du tissu industriel et de la création d'emplois des jeunes pour résorber le chômag

ATOP/SG/ TJ

---------- ----------

DES JEUNES ENTREPRENEURS DE KARA EDIFIES SUR LA FORMALISATION D'UNE ENTREPRISE ET SES AVANTAGES

Des jeunes entrepreneurs attentifs aux enseignements du receveur de l'OTR Kara

Kara, 16 nov. (ATOP) – Trente-cinq jeunes entrepreneurs de la ville de Kara ont été édifiés sur la formalisation d'une entreprise et ses avantages le mardi 15 novembre au siège de l'incubateur Tilitulab.

L'activité est initiée par cette structure en collaboration avec la chambre de commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) et l'Office Togolais des Recettes (OTR). Cette première séance de sensibilisation donne le ton à des rendez-vous trimestriels, au cours desquels les professionnels répondront aux préoccupations des jeunes sur leurs projets innovants de création et de gestion d'entreprise.

L'objectif de cette initiative est d'aider les jeunes et les femmes entrepreneurs togolais, en particulier, ceux de la région de la Kara à surmonter les difficultés en leur donnant toutes les informations nécessaires liées à la création et la gestion d'une entreprise.

Les participants ont été entretenus sur les avantages liés à l'enregistrement d'une entreprise puis ont suivi un exposé sur les impôts et la fiscalité au Togo. Dans sa présentation, le receveur d'impôts à l'OTR Kara, Dokou Kokou a fait savoir qu'il est fondamental d'enregistrer son entreprise, car une entreprise non déclarée se ferme les portes du succès. *Une entreprise formalisée se donne l'opportunité de bénéficier des outils mis en place par l'Etat, notamment, l'accès au crédit bancaire, la possibilité de soumissionner aux appels d'offres, la libre participation aux foires et salons nationaux et internationaux, et l'établissement facile des documents de voyage (passeport, visa)*, a souligné M. Dokou. L'orateur a précisé que l'OTR est un partenaire privilégié de toute entreprise avant de les convier à se rendre auprès de sa division fiscale pour se conformer aux formalités requises en vue de bénéficier des avantages y afférant.

Le coordonnateur de l'incubateur Tilitulab Kara, Georges Egbaré a invité les jeunes à adhérer à cette initiative en répondant massivement à chaque rendez-vous trimestriel en vue de bénéficier gratuitement des conseils des professionnels disponibles pour contribuer à l'éclosion de leur projet innovant de création.

Mlle Bissa Ingrid, jeune entrepreneure, et Tedihou Roland, artiste slameur, ont félicité l'incubateur Tilitulab pour la mise en œuvre de ce nouveau projet de formation et d'information en vue de l'épanouissement de la jeunesse de Kara.

L'incubateur Tilitulab est une initiative du gouvernement togolais mise en place en juillet 2021 pour promouvoir les entreprises innovantes de jeunes et femmes de la région de la Kara. Elle bénéficie du soutien du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).
ATOP/BH/ TJ

NOUVELLES DE L'ETRANGER

1er CONGRES MONDIAL DES MEDIAS :

DES ENTREPRISES DE MEDIAS EXPOSENT LEURS PRODUITS

Abu Dhabi, 16 nov. (ATOP) - Une trentaine de pays du monde entier expose, du 15 au 17 novembre à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis), leurs entreprises de médias ainsi que les dernières technologies innovantes.

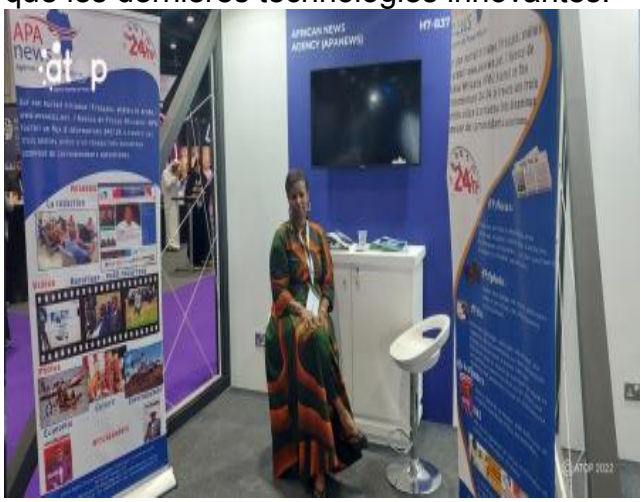

Le stand de Apa news du Sénégal

Le stand de Manalya com.prod.events

Cette exposition est l'une des activités inscrites au programme du congrès mondial des médias qui réunit durant trois jours, des acteurs du secteur des médias (journalistes, experts, créateurs de contenus…) autour du thème « Façonner l'avenir de l'industrie des médias ». Elle est une occasion pour les exposants de se faire connaître et de nouer des partenariats.

De façon spécifique, cette activité offre l'opportunité aux exposants de faire la propagande de leurs produits. Elle permet aux congressistes de découvrir les entreprises des médias et les solutions technologiques innovantes.

Au total, 170 entreprises de médias sont présentes à cette exposition. Au nombre de celles-ci, Advanced Media des Emirats Arabes unis, une société multimédia, spécialisée également dans la diffusion et le cinéma. D'autres médias s'y retrouvent comme 7e news ; l'Agence de presse africaine (APA news), Manalya com.prod.events, Emirates news agency, Abu Dhabi media et International media investments. Sur ces stands, on y retrouve les différents produits tels que les journaux, les caméras, les plateaux techniques, les sites web, les pages Facebook et Twitter, des services multimédias.

L'experte algérienne en médias marketing et communication, Lynda Chaib Khalfa vante les produits de son entreprise « Iconic », un média digital. « Nous sommes une

plateforme sur internet. Aujourd'hui le digital prend une importance que personne n'ignore et nous avons pris le positionnement sur internet. Nous produisons et publions du contenu de bonne qualité en ce qui concerne la culture algérienne, bref tout ce qui est artistique, la musique et la mode ». Elle s'est dit contente de participer aux conférences et aux workshops (ateliers). « C'est un évènement extraordinaire et très enrichissant qui va nous permettre d'ouvrir nos esprits sur tout ce qui se fait dans le monde en l'occurrence dans le domaine des médias », a-t-elle relevé.

L'exposant Marouf Oudaa, directeur de département de l'Agence mauritanienne d'information (AMI) explique les raisons de sa participation à cette activité. « Nous sommes venus voir les technologies et les nouveautés que nous constatons chez les autres collègues et essayer d'être en phase avec cette machine frénétique de l'information », a-t-il dit.

M. Oudaa a fait savoir qu'en dehors des produits traditionnels (site de l'agence et pages Facebook et Twitter), l'AMI fait une production audiovisuelle et est sollicité par d'autres médias mauritaniens et étrangers pour une production. « Nous avons vu des choses que nous ne connaissions pas, ou bien que nous n'appliquions pas. Nous allons, après cette exposition, traduire dans les faits ce qu'on peut parce qu'il y a des contraintes liées au coût financier ou des implications techniques », a relevé M. Oudaa.

M. Oudaa de l'agence mauritanienne

Pour la responsable marketing de l'APA NEWS, Mme Adama Konté, « c'est un honneur de participer à ce congrès grâce à un partenariat que nous avons eu avec les organisateurs. C'est un partenariat win-win (gagnant-gagnant). Nous avons un stand pour faire la promotion de notre agence et également médiatiser l'évènement à l'échelle africaine ». « Grâce à ce congrès, l'APA news va s'internationaliser plus dans le Moyen Orient et se faire mieux connaître du monde arabe », a-t-elle ajouté.

Le congrès mondial des médias est une plateforme d'échange d'idées innovantes et de solutions entrepreneuriales qui affectent le développement du secteur des médias. Elle est une initiative du Centre national d'exposition d'Abu Dhabi (ADNCE Group) en collaboration avec Emirates news agency (WAM). ATOP/BV/TD

DES JOURNALISTES L'AGENCE TOGOLAISE DE PRESSE A LA 1ere EDITION DU CONGRES MONDIAL DES MEDIAS

Abou Dhabi, 16 nov. (ATOP) - Trois journalistes de l'Agence togolaise de presse (ATOP) participent du 15 au 17 novembre à Abou Dhabi (Émirats arabes Unis) au 1er Congrès mondial des médias (Global Media Congress).

Cet événement se déroule sous le thème : "Façonner l'avenir de l'industrie des médias". Il regroupe de plus de 1200 spécialistes du secteur des médias de six continents.

Pour l'une des participantes, Véronique Barandao, ce congrès est une opportunité pour la délégation togolaise de découvrir d'autres entreprises de médias, d'échanger avec elles sur leurs produits. « Cet évènement nous a permis de toucher du doigt certaines innovations notamment la metaverse, une technologie virtuelle définie comme la version future d'Internet accessible en 3D », a confié Mme Barandao.

Les journalistes togolais à Abu Dhabi

Une conférence et des ateliers animés par plus de 162 intervenants de renommée mondiale sont destinés aux jeunes professionnels des médias. Ce congrès offrira une plateforme aux journalistes, aux entreprises technologiques, aux créateurs de contenu, aux professionnels du marketing numérique, aux géants de la diffusion en continu, aux responsables du divertissement, aux régulateurs et aux principales parties prenantes du secteur des médias de partager des idées et d'échanger des expériences.

Cette première édition connait une exposition de plusieurs stands nationaux en plus de 170 sociétés exposant représentant plus 29 pays.

La ministre d'Etat des Emirats Arabes Unis (EAU) pour la jeunesse, Shamma Bint Suhail Faris Al Nuaimi, a ouvert, le mardi 15 novembre, les travaux en présence du vice-Premier ministre et ministre des affaires présidentielles des Emirats Arabes Unis, Son Altesse Cheikh Mansour bin Zayed Al Nahyan, parrain du congrès et du directeur général de Emirates News Agency, Mohammed Jalal Al Rayssi.
ATOP/AJA/TD

LEGISLATIVES AU BENIN :

LA CENA PUBLIE LES LISTES DEFINITIVES, LES DEMOCRATES RECALES

Cotonou, (RFI) - La Commission électorale béninoise a remis ce mercredi 16 novembre, les récépissés définitifs aux partis ayant déposé leur liste pour les législatives du 8 janvier prochain. Pas de récépissé pour le parti d'opposition de l'ancien chef de l'État Boni Yayi dont la liste a été invalidée par la Cena.

La Commission électorale a validé cinq listes sur huit, et parmi les trois listes recalées, celle du parti d'opposition « Les Démocrates ». Ce n'est point une surprise, car il a manqué dans son dossier quatre attestations fiscales. Or la loi électorale, c'est du tout ou rien ; un seul dossier incomplet invalide toute une liste.

Les responsables du parti le redoutaient d'ailleurs et ont aussitôt porté un recours devant la Cour constitutionnelle, le juge du contentieux électoral.
Selon les informations de RFI, les sages de la Cour examinent le recours ce jeudi au cours d'une audience publique.

« UNE FAUTE DE L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE »

Dans leur recours, le parti demande à ce qu'on les autorise à remplacer les quatre candidats au dossier incomplets par d'autres militants à jour. « *Ce qui est arrivé n'est pas notre faute*, explique le responsable national des opérations du parti, Jules Lodjou. *C'est une faute de l'administration. Nous avons formulé un recours. Nous avons expliqué à la Cour [constitutionnelle, NDLR] que le fait que nos camarades soient sur la liste n'est pas notre faute. L'administration a attendu quatre jours plus tard après la fin du dépôt des dossiers avant de notifier ces observations-là donc. Nous avons demandé à la Cour de constater que cette faute est une faute de l'administration financière.* »

Sur les cinq partis retenus par la Commission électorale, trois sont de la majorité présidentielle et deux se réclament de l'opposition. RFI

MINUSMA :

LA COTE D'IVOIRE ANNONCE A SON TOUR LE DEPART DE SES TROUPES DU MALI

***Abidjan,* (RFI) -** Après la France, la Suède et le Royaume-Uni, la Côte d'Ivoire a annoncé un retrait de ses troupes déployées au Mali dans le cadre de la Minusma, la mission onusienne pour la stabilisation de la région. Au total, 900 casques bleus ivoiriens vont quitter progressivement le territoire malien d'ici août 2023.

La Côte d'Ivoire « *confirme le retrait progressif des personnels militaires et de police ivoiriens déployés au sein de la Minusma* », peut-on lire dans un courrier rédigé par la mission permanente de la Côte d'Ivoire auprès de l'ONU et adressé à Jean-Pierre Lacroix, secrétaire général adjoint aux opérations de paix des Nations unies.

Les derniers soldats ivoiriens quitteront le territoire malien en août 2023, sans être relevés.

Le texte précise également que « *la relève de la compagnie de protection basée à Mopti ainsi que le déploiement des officiers d'état-major et des officiers de police prévus respectivement en octobre et novembre 2022 ne pourront plus être effectués* ».

CONTEXTE TENDU DEPUIS L'AFFAIRE DITE DES « 49 MILITAIRES »

Cette lettre ne donne pas les raisons de ce « retrait progressif ». Mais il intervient alors que les relations diplomatiques entre le Mali et la Côte d'Ivoire se sont considérablement dégradées depuis l'affaire dite des « 49 militaires », des soldats arrêtés et placés aux arrêts à Bamako le 10 juillet dernier.

Si trois d'entre eux ont été libérés, 46 sont toujours détenus au Mali, accusés par la justice malienne de « *tentative d'atteinte à la sûreté de l'État* ». Le pouvoir malien les soupçonne par ailleurs d'être des « *mercenaires* » qui avaient pour mission de déstabiliser le pays.

De son côté, la Côte d'Ivoire a toujours réfuté ces accusations, assurant que ces soldats étaient appelés en opération de soutien logistique à la Minusma.

Le Togo joue le rôle de médiateur entre la Côte d'Ivoire et le Mali depuis le 28 juillet, mais les négociations n'ont toujours pas permis d'aboutir à un règlement de cette affaire. RFI

SPORTS

MONDIAL 2022:

LE DEFI DU SELECTIONNEUR CAMEROUNAIS RIGOBERT SONG AU QATAR

QUATAR, (RFI) - Rigobert Song sera sur le banc camerounais, au Qatar. Celui que l'on considérait comme un « guerrier » sur le terrain lors de sa carrière de joueur saura-t-il faire oublier le fiasco du Mondial 2014 au Brésil pour les Lions indomptables ? Un défi de taille pour l'ancien défenseur aux 137 sélections avec le Cameroun.

La vie de Rigobert Song est un roman. Son histoire : celle d'un gamin qui n'a pas connu son père et qui dès le plus jeune âge s'est épris pour le ballon rond. Il termine major de la première promotion de la célèbre école de football des Brasseries du Cameroun.

Adolescent, Rigobert Song signe en 2e division au Red Star Bangou, gagne un peu d'argent pour mettre du beurre dans les épinards et soutenir sa mère qui l'élève seule. À 16 ans, le jeune homme rejoint le Tonnerre de Yaoundé, un des plus grands clubs du pays. Il découvre la sélection dans la foulée, et joue sa première la Coupe du monde en 1994 aux États-Unis, à seulement 17 ans.

« Au Cameroun, les gens l'aiment pour son charisme et sa détermination »

Pendant presque deux décennies, Rigobert Song a porté le maillot des Lions indomptables. Il reste à l'heure actuelle le recordman des sélections avec les Lions indomptables (137). Rigobert Song est également le seul joueur à avoir disputé huit Coupes d'Afrique (avec deux victoires en 2000 et 2002) et personne sur le continent africain n'a joué autant de matchs de CAN que lui (36). « Il a été un très grand défenseur qui a évolué dans des grands clubs comme Liverpool. Il a toujours été un leader sur le terrain. Pour l'Afrique, c'est une icône », témoigne pour RFI Benjamin Moukandjo, capitaine des Lions lors de la victoire au Gabon lors de la CAN 2017.

Défenseur puissant et agressif, Rigobert Song est exclu à deux reprises en Coupe du monde avec après avoir vu rouge contre le Brésil à 17 ans, en 1994, pour son deuxième match, il écope de deux jaunes contre le Chili en 1998. Avec ses coéquipiers Samuel Eto'o (devenu son président, à la tête de la Fédération camerounaise) et Jacques Songo'o, il participe quatre fois au rendez-vous du Mondial (1994, 1998, 2002 et 2010).

« Participer à quatre Coupes du monde, c'est énorme, indique Benjamin Moukandjo. Surtout quand on voit comment c'est difficile de se qualifier en tant que pays africain. Au Cameroun, les gens l'aiment pour son charisme et sa détermination. J'ai eu la chance de le côtoyer et il dégage quelque chose de fort. J'espère qu'il va pouvoir transmettre sa volonté de bien faire dans le vestiaire. Il est légitime quand il parle. C'est déjà un plus pour l'équipe. »

Entraîneur, Rigobert Song, l'a fait un peu fait par hasard. Après sa carrière de joueur, Joël Muller, président du syndicat des entraîneurs de football en France de 2001 à 2016, l'incite à devenir coach et Song retourne sur les bancs de l'école à Clairefontaine. Il retrouve entre autres Zinédine Zidane et Claude Makelele.

« Je me suis battu pour rester en vie »

Au Qatar, celui qui a qualifié les Lions avec une victoire face à l'Algérie à la dernière seconde va donc continuer cette fabuleuse histoire d'amour avec la sélection. Et pourtant, l'homme est passé à côté du drame en 2016 quand un AVC manque de le terrasser. Deux années plus tard, il est à la tête de la sélection A' pour le Championnat d'Afrique des nations (CHAN) qui se tient au Maroc.

« Je me suis battu pour rester en vie. Je ne pouvais pas quitter ceux qui priaient pour moi. Je me suis dit que ce n'était pas mon heure », nous racontait confortablement assis dans le hall de son hôtel l'homme aux dreadlocks. Rigobert Song s'était refait une santé, sa passion du football était restée intacte. « Je suis toujours dans l'esprit d'un compétiteur. Je ne suis plus sur le terrain, mais j'ai le même état d'esprit », disait celui qui a redouté de possibles séquelles. Et d'ajouter : « Je suis fier d'être de retour et de poursuivre mes activités grâce au soutien de ma fédération et du peuple camerounais. Je dois rendre ce qu'ils m'ont donné. »

Aujourd'hui, Rigobert Song a la délicate mission de faire briller la nation de Roger Milla au Qatar. Un pari rendu possible par Samuel Eto'o, à la tête de la fédération. L'ancien défenseur de Lens avait été choisi en février 2022 après le limogeage du Portugais Antonio Conceição. Sa nomination avait fait débat et certains ne manquaient

pas de rappeler qu'il avait soutenu Eto'o lorsque celui-ci était en campagne pour accéder à la présidence de la fédération (FECAFOOT).

L'ancien joueur de Metz, Liverpool, West Ham, Lens ou Galatasaray doit faire oublier la dernière sortie du Cameroun au Mondial, en 2014 au Brésil. À l'époque, les Lions indomptables avaient plus que déçu. Battus par le Mexique, et humiliés par la Croatie et le Brésil, les Camerounais, qui avaient été privés de compétitions officielles depuis le Mondial 2010, rentraient au pays la tête baisse. La légende Rigobert Song saura-t-elle redorer l'image des Lions indomptables ?
RFI

LE MEILLEUR ONZE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS FEMININE, MAROC 2022

CAIRE, (Cafonline) - La CAF a publié le meilleur onze de la Ligue des champions féminine 2022 après le succès de la deuxième édition épique du tournoi au Maroc.

La liste des joueuses telle que compilée par les membres du Groupe d'étude technique (TSG) de la CAF souligne les meilleures performances à chaque poste au cours des trois dernières semaines de la compétition.

La gardienne de l'ASFAR Khadija Er-rmichi, qui a été élue meilleure gardienne du tournoi pour son rôle dynamique dans la conquête du titre par l'équipe marocaine, occupe la première place entre les poteaux. Er-rmichi a gardé quatre clean sheets au cours des cinq matches, mettant fin à sa décevante participation à la Coupe d'Afrique des Nations féminine.

Dans une défense à quatre, Bambanani Mbane des Mamelodi Sundowns fait équipe avec Aziza Rabbah de l'ASFAR pour former un excellent duo de défenseuses centrales. Toutes deux se sont montrées assidues et ont harcelé leurs adversaires à chacune de leur participation au tournoi.

Ghizlane Chhiri de l'ASFAR s'est vu attribuer le poste d'arrière gauche, tandis que Glory Edet des Bayelsa Queens a obtenu le poste d'arrière droit, grâce au rythme de travail sublime, à la discipline et à la ténacité du duo pendant la compétition pour les équipes respectives afin de compléter le mur.

Au milieu du terrain, Siham Boukhami de l'ASFAR est associée à Boitumelo Rabale, qui a été une menace de but pour les Mamelodi Sundowns, et à sa coéquipière Fatima Tagnaout, qui a joué un rôle important dans le triomphe des Marocaines, elle a reçu le prix de la meilleure joueuse du tournoi.

La ligne d'attaque est composée de trois joueuses : Lelona Daweti, des Mamelodi Sundowns, qui a réalisé une belle campagne avec quatre buts sur l'aile droite, et Opah Clement, des Simba Queens, qui occupent la quatrième place, qui apporte sa vitesse et sa puissance sur l'aile gauche.

À l'avant, la meilleure buteuse du tournoi, Ibtissam Jraidi, de l'ASFAR, avec six buts, sera le leader de la ligne d'attaque, après sa remarquable performance lors du titre de son équipe marocaine.

C'est la formation 4-3-3 de nos rêves qui soumettra n'importe quel adversaire et montrera un art du football remarquable. Cafonline

Copyright, ATOP. Tous droits réservés